



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Jura

Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile

Nous sommes là pour vous,



Rapport d'activité 2021

www.fasd.ch

chez vous.



SOMMAIRE

Message de la présidente	Page 04
Message du directeur	Page 05
Usagers et prestations	Page 08
Usagers et heures facturées	
Aide à domicile	
Soins à domicile	
Usagers avec des soins de longue durée	
Prestations spécialisées	
Ressources humaines	Page 14
Effectifs et catégories de personnel	
Structure par âge et absences	
Taux d'occupation et formation	
Santé et bien-être du personnel	
Résultats financiers	Page 17
Rapport de l'organe de contrôle	
Bilan	
Compte de résultat	
Membres du Conseil de Fondation et de la direction	Page 21
Services régionaux et communes desservies	Page 22

LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Elodie Gigandet

Présidente du Conseil
de Fondation

Faire évoluer notre institution

Malgré le pessimisme des derniers mois, lié à la pandémie et aux nombreuses incertitudes rencontrées, je suis heureuse de constater que, rétrospectivement, l'année 2021 se solde par plusieurs notes positives.

Positive au niveau des chiffres, puisque notre année présente un bénéfice inespéré et bienvenu, qui nous permettra de mettre en œuvre différents projets. Positive par le renouveau insufflé à notre institution, principalement par le lancement de Passerad Ajoie dont la décision a été prise en fin d'année dernière par le Conseil de Fondation. Et enfin positive sur le plan humain, la levée des mesures nous ayant permis de nous retrouver lors de séances en présentiel, mais également et surtout lors du Gala de la Fondation, organisé en novembre dernier. Lors de cette soirée, j'ai été extrêmement heureuse de rencontrer certaines et certains d'entre vous, de constater l'engouement et l'engagement au sein des équipes qui nous ont montré leurs talents d'acteurs, de chanteurs, de danseurs, et j'en passe. J'ai déjà eu l'occasion de vous adresser mes remerciements lors de mon discours, remerciements que je réitère bien volontiers dans le présent message.

L'année 2021 n'a toutefois pas été de tout repos pour les membres du Conseil de Fondation puisqu'elle a été marquée par le départ de Monsieur André Altermatt, directeur depuis plus de vingt ans. Trouver son successeur n'a pas été tâche facile et a suscité bon nombre d'interrogations liées au futur de notre institution ainsi qu'au profil recherché pour ce poste.

A plusieurs reprises, je vous ai parlé de défis et d'enjeux visant à faire évoluer notre institution. Tous les indicateurs sont au vert à ce jour : un bouclage positif, un nouveau directeur en la personne de Ian Hennin, dont le dynamisme et l'engagement ne sont déjà plus à prouver, l'élaboration à venir d'une nouvelle planification médico-sociale ainsi que les besoins grandissant chez nos usagers. Aujourd'hui encore plus qu'hier, je compte sur vous pour mener à bien les différents projets et réorganisations à venir. Les craintes et les incertitudes font partie de tous les processus de changement, c'est un sentiment humain qui ne doit toutefois pas nous freiner à vouloir davantage pour notre institution, pour nos usagers mais également pour le personnel, car je suis persuadée que les changements qui s'annoncent seront bénéfiques dans votre travail au quotidien.

Merci pour votre précieux travail au service de la population jurassienne ainsi que pour votre fidélité à la Fondation.

Elodie Gigandet

Présidente

LE MESSAGE DU DIRECTEUR



Ian Hennin
Directeur

Passage de témoin à la Direction : André Altermatt m'a passé le témoin le 15 décembre 2021 après avoir dirigé durant 26 ans notre FAS. Quelques semaines durant lesquelles André et moi-même nous sommes transformés en sprinteurs. A un rythme soutenu, avec professionnalisme et émotions, il m'a transmis les dossiers. Bravo et merci cher André pour le formidable travail que vous avez accompli. Belle et heureuse retraite !

De patients à bénéficiaires, de bénéficiaires à clients : Une année écoulée ne ressemble-t-elle pas toujours à la précédente ? Non, elle a substantiellement différé de 2020. Exceptée peut-être la crise sanitaire. Les restrictions, les rites et les gestes mis en place en 2020 ont été reproduits à l'identique et se sont inscrits en normes. Planifier, modifier, accélérer, freiner. Bref, composer avec les imprévus et les quarantaines mais aussi avec les situations parfois compliquées de nos protégés. Le Covid-19 n'a pas modifié les besoins de nos clients. Au contraire, il les a accentués. Contacts sociaux réduits, solitude et climat anxigène permanent ont eu un effet négatif sur une population déjà très vulnérable. Au niveau du personnel, l'éloignement et la diminution de la fréquence de contacts a aussi pesé sur le moral des troupes.

Le maintien à domicile : notre mission : Des valeurs et une parfaite adéquation avec notre slogan. « Pour vous » nous rappelle que la priorité est donnée aux bénéficiaires mais aussi que notre personnel dispose de toutes les compétences techniques et d'une formidable empathie pour soulager, aider et accompagner. « Chez vous » désigne bien plus qu'un espace géographique. C'est avant tout la reconnaissance implicite de la confiance qui nous est confiée au quotidien d'œuvrer dans l'intimité du lieu de vie de nos clients. « Pour vous - chez vous » ce n'est pas une promesse : c'est un résultat dont nous sommes fiers. Ceci ne saurait toutefois être possible sans une chaîne de compétences bienveillante, sans une collaboration harmonieuse avec les départements de la Santé et de l'Action sociale de la République et canton du Jura, avec nos partenaires, avec nos employés, et avec les proches de nos clients.

Du monopole à la concurrence : l'excellence pour réponse : Pouvons-nous parler de « clients » dans le domaine de l'aide et des soins à domicile ? Durant des années les jurassiennes et jurassiens n'avaient objectivement pas le choix. C'était automatiquement notre Fondation qui intervenait pour délivrer les prestations. Ce n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui. La concurrence est là. La réponse est donc « oui », nos bénéficiaires sont davantage que des « bénéficiaires » ou des « patients ». Ils sont devenus des clients. Eux-mêmes ou leurs proches se trouvent désormais dans une logique de choix. Ils peuvent décider de faire appel à nos services ou à ceux de la concurrence. Nos prestations sont légitimées et conditionnées par les choix de nos clients. L'excellence et leur pleine satisfaction forment notre raison d'être.

Nouveau cap: nouvelle stratégie, nouvelle organisation, nouvelles prestations : Le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie possible représente un objectif majeur des politiques publiques de la santé et de l'action sociale. Dans le contexte d'une population vieillissante les défis sont de taille pour le maintien à domicile. Notre canton présente des particularités qui participent aussi à sa beauté et à son adn. Toutefois, la faible densité de population répartie sur nombre important de petits villages eux-mêmes disséminés sur un vaste territoire présente une grande complexité dans la planification et la délivrance des prestations.

En qualité de deuxième acteur de la santé sur le territoire cantonal, la Fondation Aide et Soins à domicile, aux côtés de l'Hôpital du Jura, va assumer ses responsabilités, sous la gouvernance des Services de la Santé et l'Action sociale. Par des collaborations accrues, faciliter les entrées et sorties de l'hôpital, développer des prestations de nuit et des soins spécifiques, etc. contribuera à un maintien à domicile renforcé. Les développements que nous initions aujourd'hui s'inscrivent donc dans cette vision. Qu'il s'agisse de la façon dont nous nous réorganisons et délivrons nos services (équipes plus petites et plus autonomes) ou du développement de nouvelles prestations, nous assumons notre rôle de leader de l'aide et des soins à domicile dans le Jura.

Ian Hennin
Directeur

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

Nouveau directeur

Après 26 ans au service du maintien à domicile dans le Jura : 5 ans d'abord comme secrétaire général de la Fédération des Services d'Aide et de Soins à domicile et ensuite 21 ans en tant que directeur de la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile, André Altermatt a pris une retraite bien méritée. Il a été remplacé par Ian Hennin, qui a débuté son activité le 1er novembre 2021. M. Hennin est originaire de Vendlincourt. Il est né à Delémont en 1972 et habite à Moutier où il a été conseiller de ville. Durant les 25 années écoulées, il a été actif dans le domaine des services publics, essentiellement dans les transports publics, dont il a occupé différentes fonctions de cadre supérieur à l'échelle nationale dans les secteurs du marketing et de la communication. Il a également été membre du comité directeur de CarPostal SA.

Covid-19

Entre vaccination, tests PCR, antigéniques et pooling salivaire ; quarantaines et isolements ; recommandations et directives concernant les mesures de protection ; l'année 2021 a été rythmée par la pandémie de Covid-19. L'ensemble des collaborateurs ont su faire preuve de réactivité, de souplesse et de disponibilité pour répondre aux besoins des usagers. Le personnel du pool a également été largement sollicité. Ainsi, toutes les prestations prévues ont pu être dispensées.

Intervention en appartements protégés

La Fondation a été sollicitée par les appartements protégés « Les Carrelles » à Courgenay pour reprendre les prestations d'aide et de soins à domicile à ses locataires dès le 1er septembre 2021. Une convention a été signée entre les parties. L'intervention de nos services en appartements protégés est un objectif important de la Fondation car d'autres structures de ce type verront le jour à l'avenir dans le Canton. Une intervention en appartements protégés favorise aussi le développement de nouvelles prestations, notamment durant la nuit, dont pourraient bénéficier à l'avenir l'ensemble de notre clientèle.

Nouvel outil d'évaluation des besoins

Les instruments interRAI sont des outils professionnels élaborés à l'échelle internationale pour l'évaluation des besoins de groupes de population spécifiques. Il en existe notamment pour les patients à domicile, les résidents d'EMS, les patients en réadaptation ou les patients souffrant de troubles de la santé mentale. La Fondation utilise l'outil « RAI Home Care » depuis 2010 déjà. Or, cette version étant dépassée, il a fallu préparer la bascule vers la nouvelle version pour le 1er janvier 2022. Toutes les infirmières ont été formées à ce nouvel outil.

Nouveau plan comptable

Notre association faîtière a instauré un nouveau plan comptable et une nouvelle comptabilité analytique pour les services d'aide et de soins à domicile en Suisse, que la Fondation a décidé d'implémenter pour le 1er janvier 2022. Tous nos codes ont été changés et de nouvelles prestations ont été créées. Hormis une nouvelle numérotation à cinq chiffres il n'y a que peu de changements pour le personnel de terrain, car les codes en vigueur étaient déjà suffisamment nombreux. Ce n'est par contre pas le cas pour le personnel administratif et d'encadrement, qui doit désormais comptabiliser son temps selon le type de tâches qu'il exécute : direction de l'organisation, relations publiques, comptabilité, facturation, administration des ressources humaines, qualité, informatique et communication, administration des services ou encore planification des interventions. Autant de codes qui donneront la possibilité de mesurer plus précisément les différents centres de coûts.

Numérisation des documents

Les documents en lien aux usagers qui ne figurent pas dans le dossier de soins informatisé sont numérisés depuis le 1er novembre 2021. Cela concerne par exemple les prescriptions médicales, les garanties de prise en charge des assureurs, les procurations ou autres courriers réceptionnés. L'ensemble des données en lien aux usagers sont désormais informatisées. A noter que des démarches ont été initiées en fin d'année en vue d'une analyse des risques et des renforcements à prévoir en matière de cybersécurité.

Nouvelle organisation de travail en équipes auto-gérées

Constituée en janvier 2020, l'équipe pilote auto-gérée (PASSERAD) a conduit à un renouveau au sein de la FAS. Un changement de paradigme en matière de conduite de prestation par une nouvelle philosophie de soins. Sur le « territoire retenu » une réduction des temps de déplacement et du nombre de kilomètres parcourus a été réalisée. La satisfaction des usagers/bénéficiaires grâce à une meilleure qualité de soins, un tournus réduit et un relationnel plus soutenu ont été mesurés. Le rôle des référentes infirmières et assistantes en aide et en soins s'est vu renforcé tout comme le mieux-être des collaboratrices au travail depuis le début de l'expérience. Ainsi se résumant les principaux résultats du projet pilote.

Sur la base de ces résultats, le Conseil de Fondation a décidé en octobre 2021 d'implémenter à l'ensemble de l'organisation ce modèle d'autogouvernance qui priorise la confiance et la responsabilité du personnel.

Courrier de Noël aux usagers

Migros, en collaboration avec notre association faîtière, a lancé une action intitulée "Courrier de Noël – ne laissons personne de côté". Cette action visait à apporter un peu de chaleur à des personnes qui ont besoin de soutien à domicile et qui pouvaient être seules pendant les Fêtes, en leur envoyant une carte pour Noël. Toute personne en Suisse pouvait écrire une carte, qui était distribuée par un service d'aide et de soins à domicile associé au projet. Afin d'en faire la promotion en suisse romande, un clip vidéo a été tourné au service de Courrendlin-Val Terbi. Plus de 2200 cartes de Noël ont ainsi été distribuées à nos bénéficiaires durant la période des Fêtes.

Remerciements

Les membres du Conseil de Fondation et de la Direction remercient chaleureusement l'ensemble du personnel pour son abnégation et pour son engagement permanent en faveur des usagers et de leurs proches. Ils adressent également leurs remerciements aux usagers pour leur confiance; aux familles pour leur collaboration et aide précieuse ; au Département de l'Economie et de la Santé et à son Ministre, M. Jacques Gerber ; au Service de la Santé publique et à son chef, M. Nicolas Pétremand et son successeur M. Eric Wery ; au Service de l'Action sociale ; à tous les partenaires professionnels, privés ou publics, individuels ou collectifs ; ainsi qu'à tous les donateurs qui appuient notre institution et son action à promouvoir le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou accidentées.

Sept chiffres pour illustrer la Fondation en 2021

262	EPT toutes fonctions confondues
462	Collaboratrices et collaborateurs
3'294	Usagers
73'776	Habitants - Population jurassienne
282'911	Heures facturées aux usagers
444'750	Visites aide et soins
1'317'560	Km parcourus par le personnel



LES USAGERS



Les usagers

En 2021, 3'294 personnes ont bénéficié de prestations d'aide et/ou de soins à leur domicile, en hausse par rapport à l'année 2020 (+27).

La hausse concerne la clientèle de l'aide à domicile ainsi que la clientèle des soins de moins de 80 ans.

La baisse de la clientèle des soins concerne principalement les plus de 80 ans (-46) dont plusieurs d'entre eux sont décédés ou sont entrés en EMS suite aux nombreux décès intervenus fin 2020 dans ces institutions.

Dans le détail, les services de la Fondation ont dispensé des soins à 2'579 personnes et des prestations d'aide à 1'672 personnes.

Le profil des usagers

La clientèle de la Fondation est composée à 63% de femmes et 37% d'hommes.

Les personnes de 65 ans et plus représentent 76% de la clientèle; seuls 24% ont moins de 65 ans.

A elles seules, les personnes de 80 ans et plus représentent 46% de l'ensemble des usagers. A noter que 5 centenaires ont bénéficié de nos prestations à leur domicile en 2021.

Par rapport à 2020, le nombre de personnes de moins de 65 ans a augmenté (+49), tandis que celui des personnes de plus de 65 ans a diminué (-34)

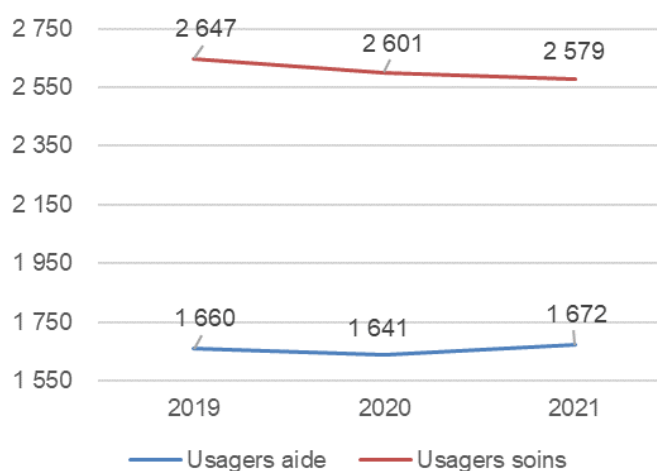
En moyenne annuelle, chaque usager a bénéficié de 86 heures de prestations, aide et soins confondus.

Par classe d'âge, cette moyenne est de 51 heures d'aide et de soins par an pour les moins de 65 ans, 74 heures par an pour les personnes de 65 à 79 ans et 113 heures par an pour les 80 ans et plus.

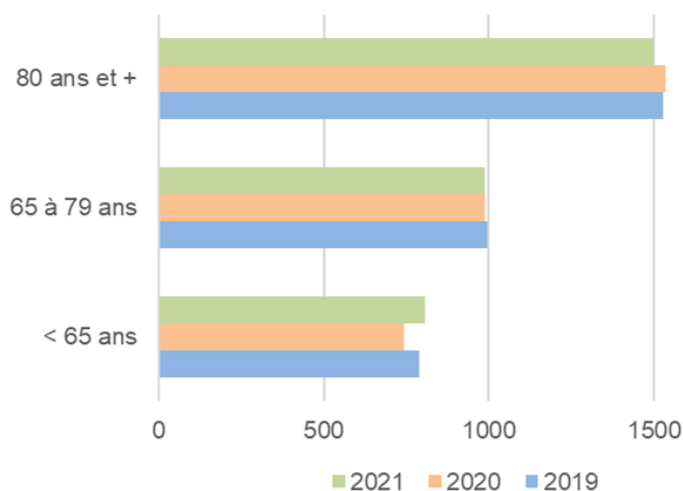
Enfin, les plus de 65 ans représentent 76% de la clientèle mais bénéficient de 86% des heures.

	2019	2020	2021
Aide	1'660	1'641	1'672
Soins	2'647	2'601	2'579
Total*	3'314	3'267	3'294

*Les usagers qui ont bénéficié à la fois d'aide et de soins ne sont comptabilisés qu'une seule fois



	2019	2020	2021
< 65 ans	788	745	792
65 à 79 ans	997	987	988
80 ans et +	1'529	1'535	1'500
Total	3'314	3'267	3'294



LES HEURES FACTURÉES

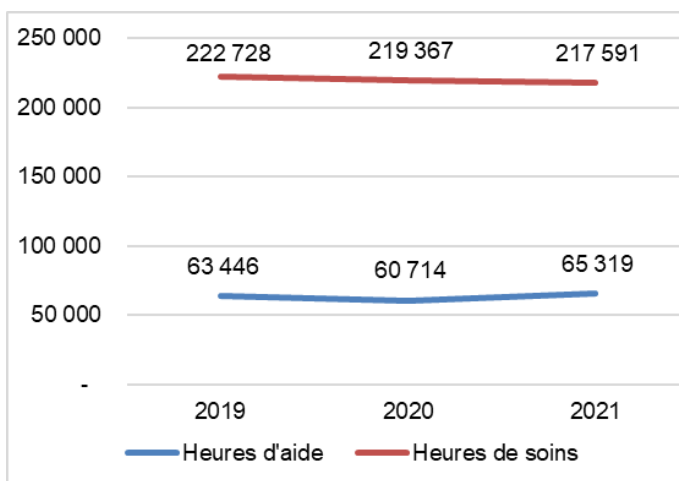


Les heures facturées

En 2021, 282'911 heures d'aide et de soins ont été facturées, en hausse de 2'829 heures par rapport à 2020 (+1%).

Dans le détail, le nombre d'heures de soins a diminué de 0.8% et le nombre d'heures d'aide à domicile a augmenté de 7.5%.

Les heures facturées			
	2019	2020	2021
Aide	63'446	60'714	65'319
Soins	222'728	219'367	217'591
Total	286'174	280'082	282'911

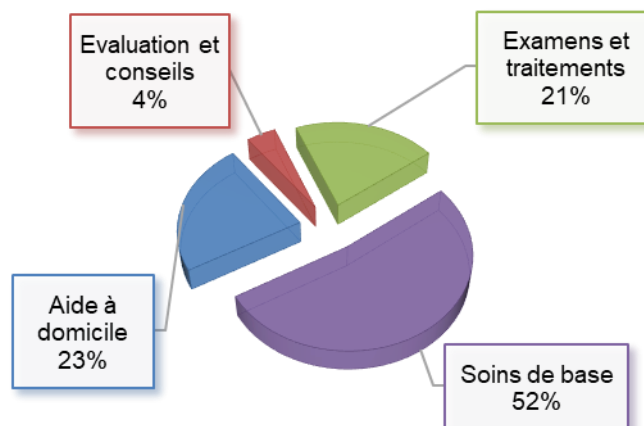


La répartition des heures facturées

Les soins (évaluation et conseils, examens et traitements, soins de base) représentent 77% de l'ensemble des prestations facturées.

Les seuls soins de base représentent plus de la moitié de toutes les prestations dispensées (52%).

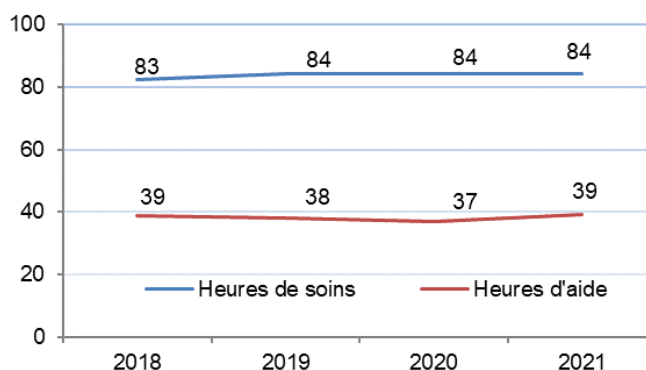
La proportion d'heures d'aide à domicile représente 23% du total des prestations dispensées.



Les heures facturées par usager / an

En moyenne annuelle, 84 heures de soins par usager ont été facturées (courbe bleue), chiffre stable par rapport aux années précédentes.

Chaque usager de l'aide à domicile a bénéficié quant à lui de 39 heures de prestations par an en moyenne (courbe brune). Le nombre d'heures retrouve ainsi son niveau d'avant pandémie.



L'AIDE À DOMICILE EN DÉTAIL

L'aide à domicile

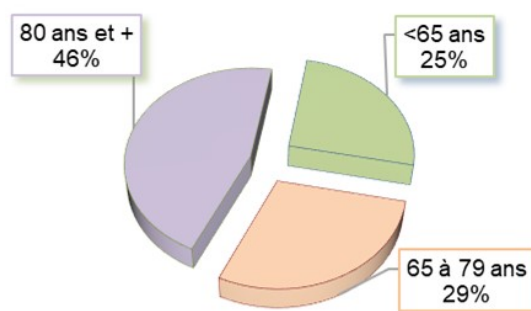
L'aide à domicile concerne l'entretien courant de l'habitat (ménage), l'entretien du linge (lessive, repassage), la cuisine et l'alimentation (préparation du petit déjeuner ou du souper, vaisselle, rangements), les achats et les courses, l'organisation de la vie quotidienne et l'accompagnement social.

La clientèle de l'aide à domicile

Durant l'année 2021, 1'672 personnes ont bénéficié de prestations d'aide à domicile. 74% des bénéficiaires de prestations d'aide sont des femmes et 26 % des hommes.

Sur les 1'672 usagers, 426 ont moins de 65 ans, 481 ont de 65 à 79 ans et 765 ont 80 ans et plus.

Les plus de 65 ans représentent les trois-quarts des bénéficiaires de prestations d'aide à domicile.



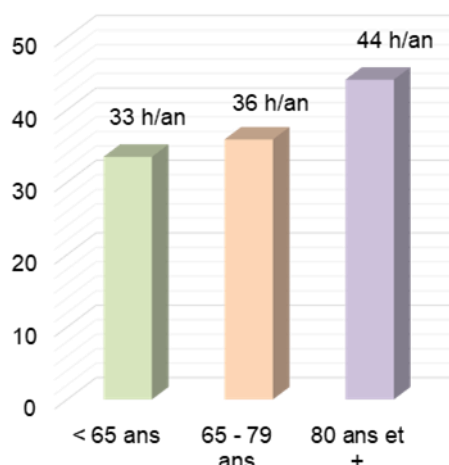
Les visites et les heures d'aide à domicile

67'377 visites à domicile ont été nécessaires pour dispenser les 65'319 heures d'aide à domicile. Chaque usager bénéficie en moyenne de 40 visites / an. Une visite pour de l'aide à domicile dure un peu moins d'une heure en moyenne.

Les personnes de 80 ans et plus ont bénéficié en moyenne de 44 heures d'aide à domicile par an. Elles ont généralement besoin de cette prestation sur une longue durée.

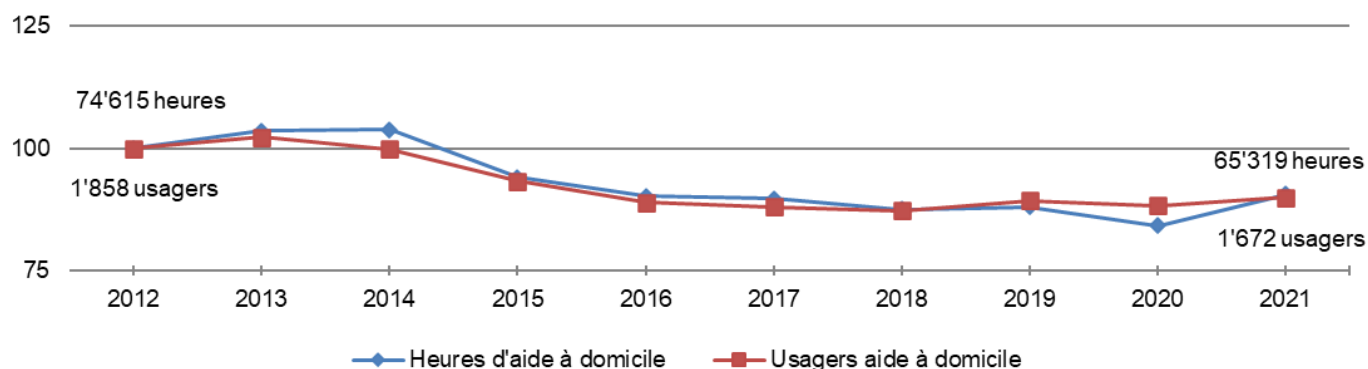
A l'inverse, les moins de 65 ans n'ont bénéficié que de 33 heures d'aide à domicile par an en moyenne. Pour cette classe d'âge, les interventions durent généralement moins longtemps.

A noter que les personnes de plus de 65 ans bénéficient de 75% de l'ensemble des heures d'aide à domicile.



10 ans d'évolution des heures et de la clientèle de l'aide à domicile (indice 100 en 2012)

Après une baisse en 2015 et en 2016 liée à de nouveaux critères d'accès à la prestation, le nombre d'heures et de bénéficiaires de l'aide à domicile est resté globalement stable. L'évolution des heures facturées suit celle du nombre d'usagers, mis à part en 2020 où des mesures de limitation des prestations avaient été prises par le Conseil fédéral en raison du Covid-19. En 2021, le nombre d'heures a retrouvé son niveau d'avant pandémie.



LES SOINS À DOMICILE EN DÉTAIL

Les soins à domicile

Les soins sont dispensés sur prescription médicale. Ils sont à charge de l'assurance maladie de base et du canton. Le patient doit contribuer au coût des soins à hauteur de CHF 5.- / jour. Il y a 3 types de soins :

Les évaluations, les conseils et la coordination : évaluation des besoins, mise en place des interventions, conseils de santé, contrôles nécessaires, coordination des mesures de soins...

Les examens et les traitements : prises de sang, contrôles des signes vitaux, pansements, préparation et administration de médicaments, soins de sondes ou cathéters, oxygénothérapie, soins psychiques...

Les soins de base : aide aux soins d'hygiène, habillage et déshabillage, bas ou bandages de compression, prévention d'escarres, aide à l'alimentation, mobilisation, mesures d'orientation, de structuration et de sécurité...

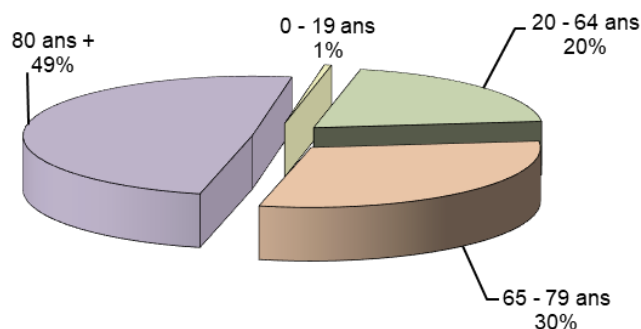
La clientèle des soins à domicile

Durant l'année 2021, 2'579 personnes ont reçu des soins à domicile. 59% sont des femmes et 41% des hommes.

Les personnes de 65 ans et plus (2'050) représentent 79% de l'ensemble des bénéficiaires de soins.

Près de la moitié des bénéficiaires de soins à domicile sont âgés de 80 ans et plus (1'267 personnes).

21% des bénéficiaires de soins ont moins de 65 ans (529), dont 13 enfants.

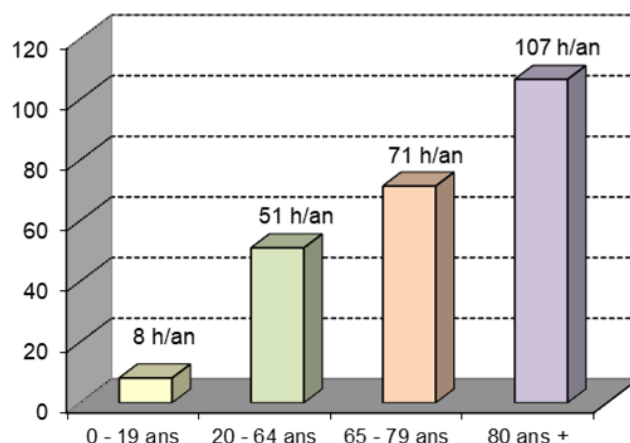


Les visites et les heures de soins

377'373 visites à domicile ont été nécessaires pour dispenser les 217'591 heures de soins, ce qui représente une moyenne de 146 visites / personne / an. La durée moyenne d'une intervention pour des soins est de 35 minutes.

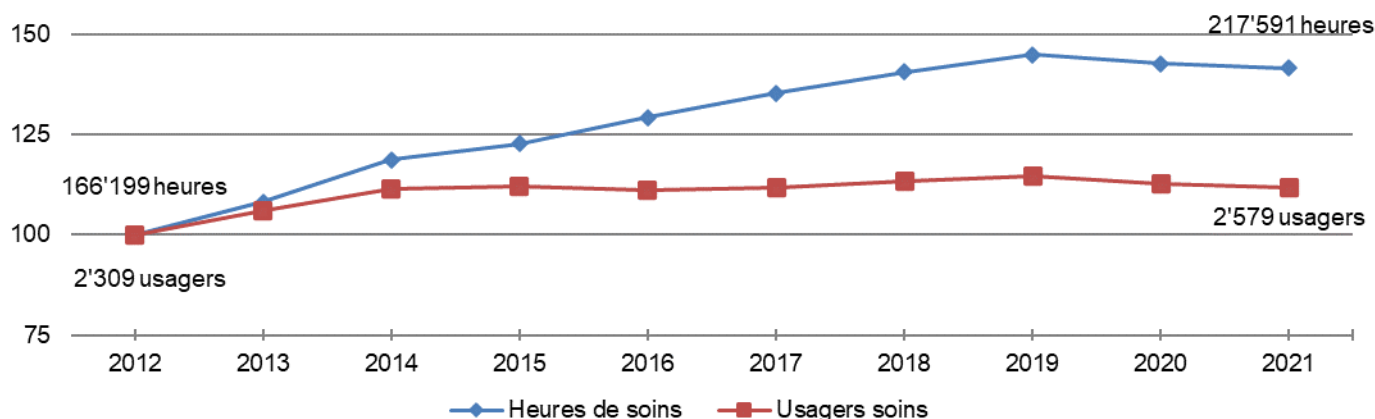
Les personnes de 80 ans et plus représentent environ la moitié de la clientèle des soins mais bénéficient de 62 % de l'ensemble des heures de soins. Cela fait une moyenne de 107 heures de soins par personne et par an.

Les 65 à 79 ans ont bénéficié de 71 heures de soins en moyenne par an, les 20 à 64 ans de 51 heures et les moins de 20 ans de 8 heures.



10 ans d'évolution des heures et de la clientèle des soins à domicile (indice 100 en 2012)

Le nombre de bénéficiaires de soins est en légère baisse depuis 2020, de même que les heures de soins. Cette baisse est en grande partie imputable à la pandémie de Covid-19 (mesures de restriction, décès et placements en EMS).



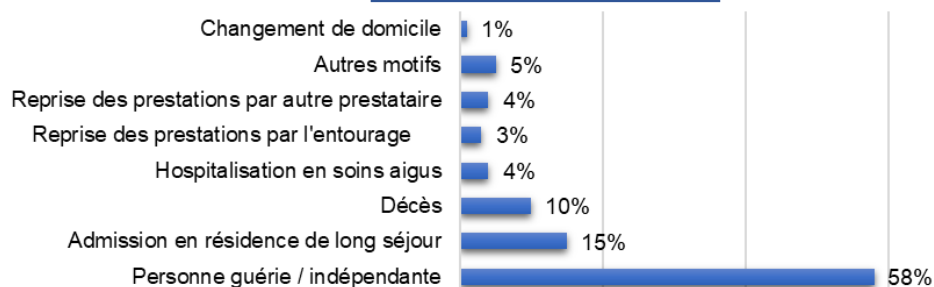
ENTRÉES, SORTIES ET SOINS DE LONGUE DURÉE

La loi prévoit que l'évaluation des besoins en soins se fonde sur des critères uniformes. A l'instar des autres cantons, la Fondation utilise l'outil RAI Home Care pour effectuer les évaluations. Les données anonymisées de ces évaluations sont ensuite transmises dans une base de données nationale qui permet de tirer des statistiques cliniques et de comparer nos chiffres avec ceux des autres cantons. En 2021, il y a eu 1480 nouveaux cas et 1533 sorties. En outre, 1'098 évaluations ont été effectuées chez les usagers au bénéfice de soins de longue durée.

Nouveaux cas : Séjour à l'hôpital avant la prise en charge (n= 1480)

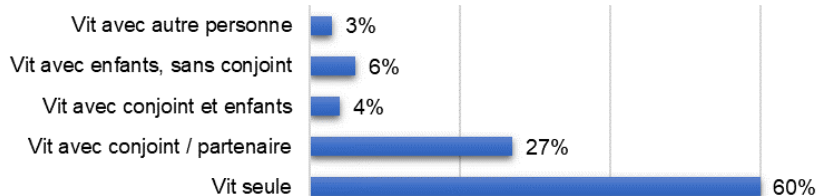


Motifs de sortie (n= 1533)

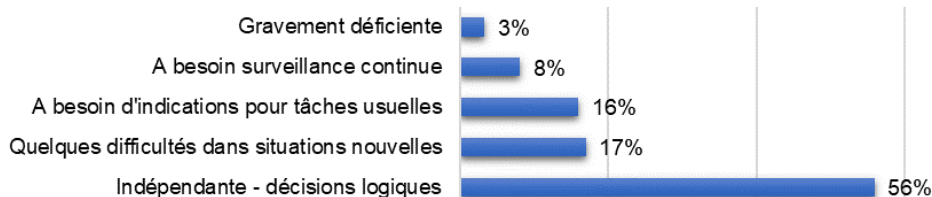


Evaluation des situations de soins de longue durée (n=1098)

Situation familiale (n= 1098)



Troubles cognitifs (n= 1098)



Douleurs (n=1098)



Présence de proches aidants (n= 1098)



Risque d'institutionnalisation (n= 1098)



LES PRESTATIONS SPÉCIALISÉES

Les infirmières spécialisées ont une formation et des compétences dans un domaine spécifique leur permettant d'être personne-ressource pour leur service régional. Elles se rencontrent dans le cadre des groupes-ressource de la Fondation afin d'aborder des problématiques communes à tous les services. Plusieurs groupes sont constitués dans lesquels chaque service est représenté par une infirmière. Les travaux des groupes sont pilotés par la Direction ; ils ont pour but d'harmoniser les procédures de travail et d'augmenter les compétences du personnel ainsi que la qualité des prises en charge. En raison de la pandémie de Covid-19, peu de séances ont pu avoir lieu en 2021.

La prévention et la promotion de la santé

Les infirmières du groupe « prévention » veillent à la prévention et la promotion de la santé chez les usagers. Elles apportent conseils et soutien aux usagers de leur service ainsi qu'aux proches aidants, par les visites préventives à domicile. Elles conseillent également leurs collègues en matière de prévention. En 2021, elles ont notamment travaillé sur l'évaluation des risques de chutes et de dénutrition dans le cadre du projet « Parachutes ».

Les soins palliatifs

Le groupe « soins palliatifs » est composé d'infirmières avec un CAS en soins palliatifs. Il a pour but de développer les compétences du personnel dans les soins et l'accompagnement des situations palliatives et de fin de vie à domicile. Les infirmières en soins palliatifs interviennent pour l'évaluation des besoins ; elles supervisent et conseillent leurs collègues et font le lien avec l'Equipe mobile de soins palliatifs (EMSP) pour les situations complexes.

Les soins psychiatriques et psychogériatriques

Le groupe « soins psychiatriques » aborde les problématiques liées aux personnes souffrant de troubles psychiques et/ou psychogériatriques. Les infirmières du groupe ont une expérience d'au moins deux ans en psychiatrie qui leur permet d'évaluer les besoins en soins psychiatriques à charge de l'assurance-maladie et de superviser leurs collègues dans la prise en charge de ces patients.

Les soins de plaies

Le groupe « plaies et cicatrisation » est chargé d'améliorer les procédures et protocoles en matière de traitements des plaies et de sélectionner le matériel le plus adéquat. Il est composé d'infirmières avec un CAS en plaies qui sont à disposition de leurs collègues pour l'évaluation et les conseils liés aux soins des plaies.

L'encadrement des étudiantes et des apprenties

Le groupe « praticiens-formateurs » est composé d'infirmières avec un CAS de praticien-formateur. Elles supervisent l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers, des apprentis Assistant en Soins et Santé Communautaire (ASSC) et des apprentis Aide en Soins et Accompagnement (ASA). En 2021 les infirmières du groupe ont travaillé sur les nouveaux codes à utiliser par les apprentis et les stagiaires, sur l'évaluation des compétences et sur la transmission aux autres membres de l'équipe des informations relatives aux stagiaires.

La liaison avec l'hôpital du Jura

Les infirmières de liaison (IDL) organisent le retour à domicile des patients de l'Hôpital du Jura nécessitant une prise en charge par nos services après leur hospitalisation. Elles sont présentes à l'hôpital les après-midi du lundi au vendredi. En 2021, elles ont organisé 1'207 sorties de l'hôpital vers nos services (705 depuis le site de Delémont et 502 depuis le site de Porrentruy). Cette prestation est cofinancée par l'HJU et la FAS.

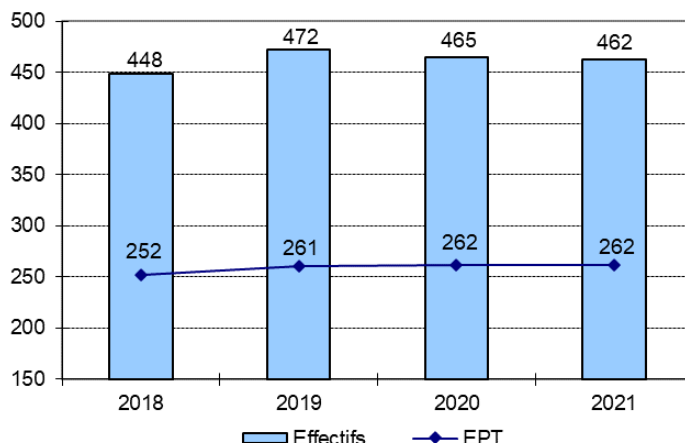
L'évaluation et l'orientation pour le RIO

Les infirmières évaluatrices RIO évaluent les besoins des personnes pour lesquelles le maintien à domicile est en question. Elles interviennent sur demande du Réseau d'information et d'orientation (RIO) et utilisent un outil d'orientation spécifique. En 2021, elles ont effectué 445 orientations, dont 18 orientations « Domicile avec prestations », 31 orientations « Appartement protégé », 309 orientations « EMS » et 87 orientations « UVP » (unité de vie de psychogériatrie). La Fondation met ce personnel à disposition du RIO avec facturation des heures effectuées.

LES RESSOURCES HUMAINES

Effectifs sur l'année

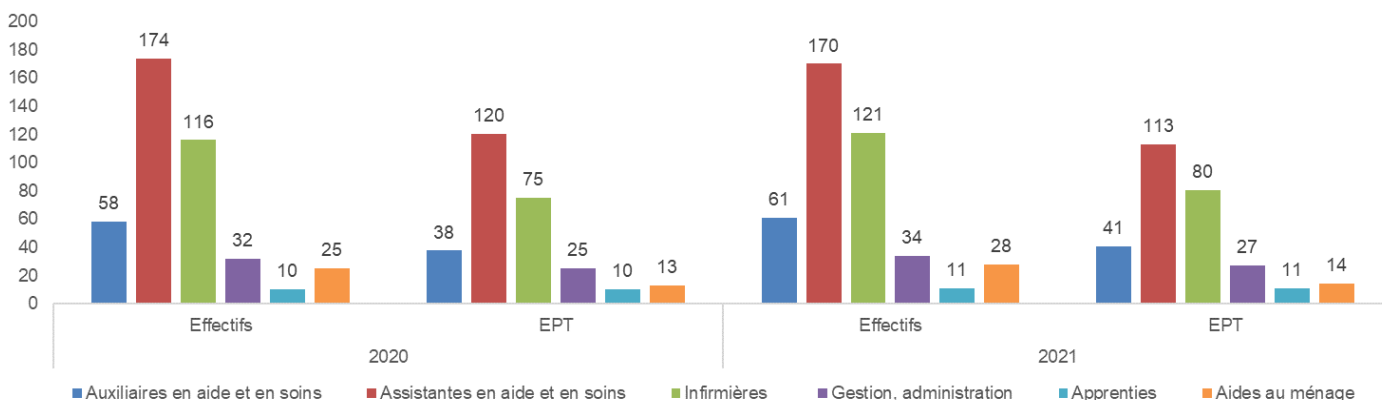
Sur l'année 2021, la Fondation a employé 462 personnes représentant 262 emplois à plein temps (EPT).



Effectifs au 31 décembre

L'effectif selon contrat a augmenté de 10 personnes (425) et a augmenté de 4,2 EPT (286,10) par rapport au 31 décembre 2020. La répartition entre les différentes fonctions a été légèrement modifiée : les infirmières continuent d'augmenter (+5), soit 4.89 EPT; ainsi que les aides au ménage (+3), soit 1,44 EPT. Les assistantes en aide et en soins diminuent de 5 personnes, soit 7,23 EPT. Le nombre d'apprentis en dual est passé de 10 à 11 personnes.

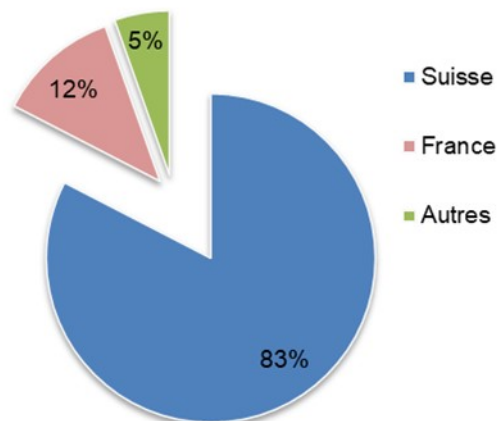
Le domaine de la gestion et de l'administration est composé de 34 personnes pour 27,10 EPT. Ce nombre comprend 6 responsables des Services régionaux (5,4 EPT), 7 planificatrices de service et gestionnaires des prestations d'aide (6,30 EPT), 1 employée administrative, 8 agentes et 1 assistante administrative (6,45 EPT); 1 employée de nettoyage (0,15 EPT) et 10 personnes (8,80 EPT) de l'administration centrale et de la direction.



Nationalités d'origine

Au 31 décembre 2021, la Fondation recensait 351 collaborateurs de nationalité suisse, ce qui représente le 83% de l'effectif et 74 personnes de nationalité étrangère (17%).

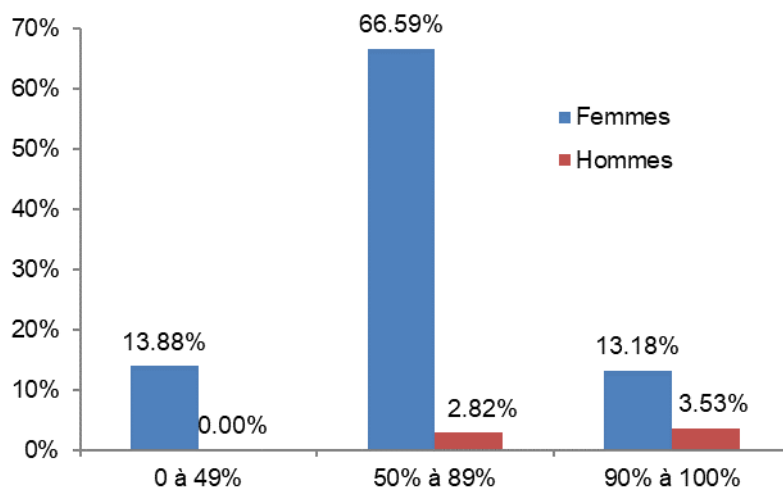
Le total des frontaliers représente 51 personnes (12%).



Taux d'occupation

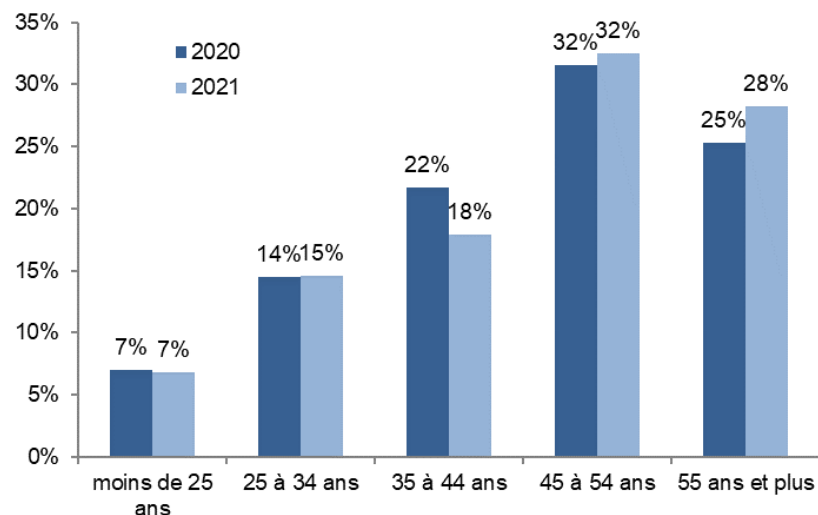
27 hommes (6%) et 398 femmes (94%) sont employés à la Fondation.

83% des collaborateurs travaillent à temps partiel et 17% à temps complet.



Structure des âges du personnel

Par rapport à 2020, le pourcentage est en augmentation pour les collaborateurs des tranches d'âge de 25 à 34 ans (+1%) et de 55 ans et plus (+3%). Il a diminué pour les tranches d'âge de 35 à 44 ans (-4%). Cela illustre une constance dans la moyenne d'âge du personnel de la Fondation, soit correspondant à 46 ans.

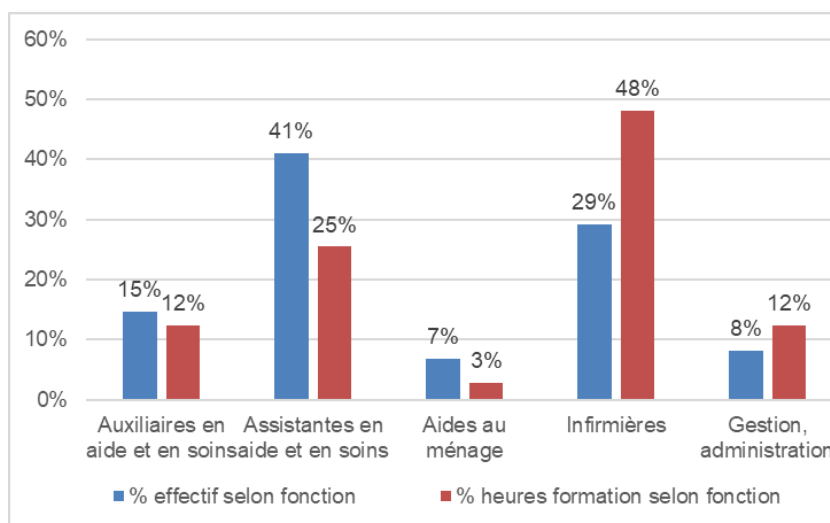


Formation

En 2021, 5'518 heures de formation continue et de longue durée ont été effectuées.

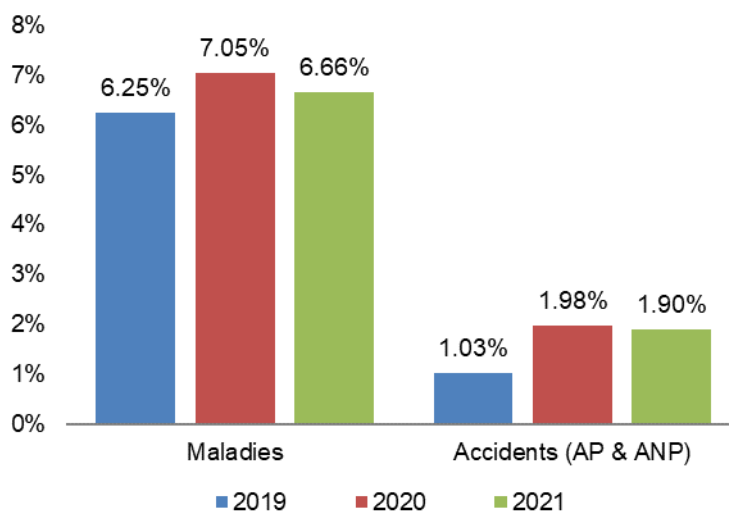
Le Covid-19 n'a pas permis de dispenser les formations prévues.

Un accent particulier a été mis sur la formation des infirmières, notamment en vue de répondre à des besoins spécifiques en soins techniques. Ces formations ont totalisé à elles seules 48% de l'ensemble des heures de formation.



Les absences

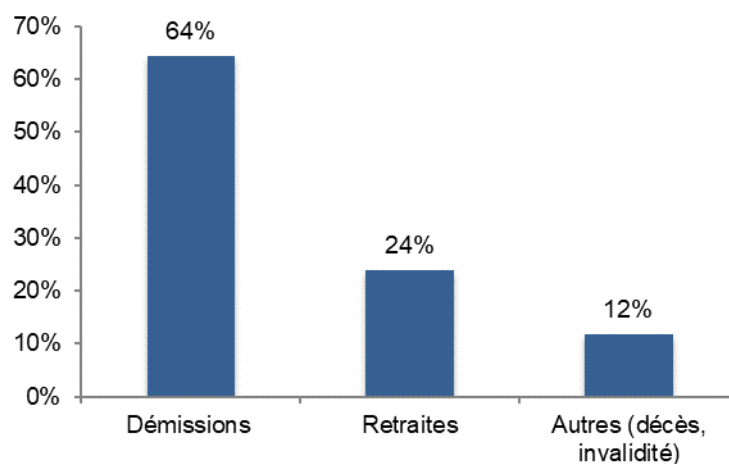
Le taux d'absentéisme du personnel de terrain pour l'année 2021 est de 6.66% pour les maladies et de 1,90% pour les accidents. La pandémie est un des facteurs du taux d'absentéisme.



Causes de départ

27 personnes ont démissionné pour changements professionnels, mais également pour raisons familiales et d'autres causes diverses. Les départs pour raison de santé sont stables (5 personnes en 2020 et 2021).

Le nombre de personnes parties en retraite a augmenté (10 en 2021 contre 7 en 2020). Le taux de rotation est de 6,42%.



Santé et bien-être du personnel

L'année 2021 a vu la mise en place de nombreux processus, face à une pandémie mondiale qui a demandé de la flexibilité mais également un engagement performant et durable à l'ensemble des collaboratrices. La Fondation a eu le souci de concevoir, de manière cohérente et intégrée, les conditions qui permettent à chaque collaboratrice d'effectuer son travail pleinement, en toute conscience et en bonne santé.

Le contexte global d'un plan de mobilité a également été au centre des discussions au sein de la Commission Santé, Sécurité et Hygiène au travail du personnel. Les enjeux et les défis de la mobilité liée au travail, les champs d'action et les démarches ont été abordés.

Les déplacements, l'étendue du territoire desservi et les exigences financières rendent les moyens limités. Des actions sont étudiées pour le but de renforcer l'engagement des collaboratrices et collaborateurs par une approche organisationnelle et de santé. Pour la réussite d'une entreprise, et en particulier pour la FAS, le facteur humain occupe une place centrale.



LES RÉSULTATS FINANCIERS

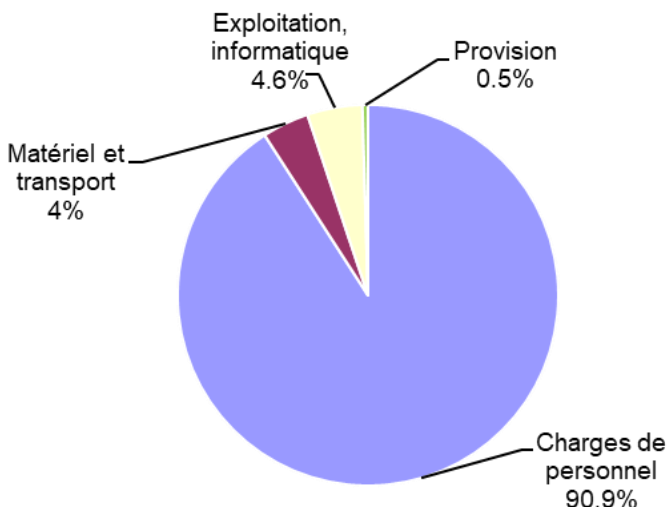
Les charges

Le montant total des dépenses de l'aide et des soins à domicile s'élève à CHF 25'819'724.-.

Les charges de personnel (salaires, charges sociales, formation...) constituent le 90.9 % des dépenses (CHF 23'464'183.-) et les frais liés au matériel médical et au déplacement le 4 % (CHF 1'026'316.-).

L'entretien, les réparations et l'utilisation des équipements, les charges de locaux, d'administration, d'informatique et de publicité, les primes d'assurances, les taxes et les autres diverses charges financières représentent 4.6 % des charges (CHF 1'209'225.-).

Une provision de 120'000.- pour la réorganisation des équipes en 2022 a en outre été constituée (0.5%).

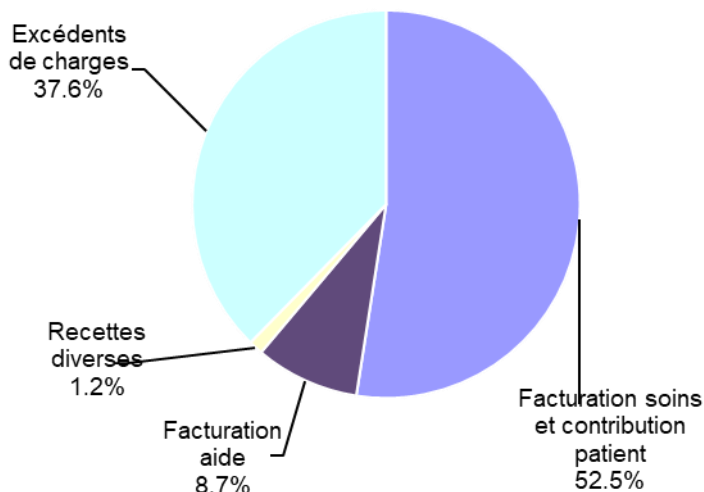


Les recettes et les excédents

Les recettes des prestations facturées pour l'aide et les soins y compris la contribution du patient représentent le 61.2 % (CHF 15'790'406.-). A noter que la contribution du patient pour les soins ne peut excéder 20 % de la contribution maximale fixée par le Conseil fédéral, soit au plus CHF 15.35 par jour. Le Gouvernement jurassien a fixé la contribution du patient à CHF 5.- par jour.

Les autres recettes se montent à 1.2 % (CHF 309'123.-).

Les excédents de charges se montent à 37.6 % (CHF 9'720'195.-).

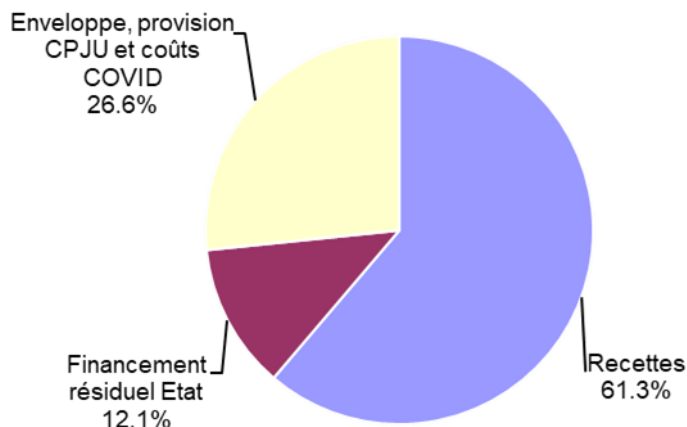


Le financement et le résultat

Outre les recettes (CHF 16'099'529.-), l'enveloppe budgétaire allouée par le Canton pour les prestations d'intérêt général (CHF 6'740'000), la provision CPJU (CHF 105'000.-), la participation aux coûts COVID (CHF 156'000.-) et le financement résiduel des soins par le Canton (CHF 3'193'192.-) couvrent les excédents de charges.

Le financement résiduel des soins par le Canton concerne le coût résiduel des soins après déduction de la contribution de l'assurance-maladie et de la contribution du patient.

Le bénéfice de l'exercice 2021 se monte à CHF 473'997.-



LE RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la

Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile, Delémont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA

Joël Etique
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Ken Lehmann
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 29 mars 2022

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.



Membre d'EXPERTSuisse

Agréé par l'autorité de surveillance
de la révision en qualité d'expert-réviseur

Rue des Moulins 13
Case postale - 2800 Delémont
Tél. +41 (0)32 422 36 36

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Bilan au 31 décembre		2021	2020
	Notes	CHF	CHF
ACTIF			
Actifs circulants			
Liquidités	1	1 293 739.76	1 120 786.68
Créances résultant de livraisons et prestations	2	3 091 904.66	3 247 518.55
Autres créances	3	62 360.95	67 681.75
Inventaires	4	61 608.10	56 594.15
Actifs de régularisation	5	876 154.90	843 899.60
		<u>5 385 768.37</u>	<u>5 336 480.73</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	6	5 493.35	5 493.35
Immobilisations corporelles	7	12.00	12.00
		<u>5 505.35</u>	<u>5 505.35</u>
		<u>5 391 273.72</u>	<u>5 341 986.08</u>
PASSIF			
Dettes à court terme			
Créanciers résultant de livraisons et prestations	8	24 462.70	362 963.01
Autres créanciers	9	190 281.00	178 017.70
Avances prestations complémentaires	10	450 000.00	470 000.00
Engagement envers la Fondation collective LPP	11	3 503.50	260 630.35
Échéance à court terme des engagements à long terme	12	189 690.00	186 350.00
Passifs de régularisation	13	701 516.59	527 460.30
		<u>1 559 453.79</u>	<u>1 985 421.36</u>
Dettes à long terme			
Dettes financières	14	2 126 197.25	2 315 887.10
Provisions	16	120 000.00	0.00
		<u>2 246 197.25</u>	<u>2 315 887.10</u>
Fonds propres			
Fonds à affectations particulières	17	1 083 714.40	1 012 766.55
Résultat reporté :			
- bénéfice reporté	18	27 911.07	183 994.76
- résultat de l'exercice	18	473 997.21	-156 083.69
		<u>1 585 622.68</u>	<u>1 040 677.62</u>
		<u>5 391 273.72</u>	<u>5 341 986.08</u>

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat		2021	2020
	Notes	CHF	CHF
Produits d'exploitation	19	26 293 858.30	25 545 508.78
Consommation de matières et prestations	20	-103 893.05	-151 124.05
Entretien et réparations des immobilisations	21	-31 810.80	-58 776.00
Charges de véhicules et de transport	22	-926 147.75	-925 631.85
Charges de locaux	23	-421 308.40	-417 090.70
Charges de personnel	24	-23 464 183.13	-23 451 791.51
Assurances	25	-11 420.30	-12 051.70
Charges d'administration	26	-570 070.84	-519 482.26
Charges de publicité et représentation	27	-13 585.25	-30 011.95
Résultat d'exploitation		751 438.78	-20 451.24
Produits financiers	28	115.64	4.59
Charges financières	29	-69 138.66	-64 733.49
Autres charges et produits hors exploitation	30	-208 164.95	-69 496.75
Variation de la provision pour pertes sur créances	2	-253.60	-1 406.80
Excédent de produits / charges		473 997.21	-156 083.69

N.B. L'annexe aux comptes annuels est consultable sur demande.

LE CONSEIL DE FONDATION ET LA DIRECTION

Les membres du Conseil de Fondation (Etat au 31 décembre 2021)

Madame Elodie Gigandet, présidente

Madame Béatrice Kottelat, vice-présidente

Madame Josiane Daepp, membre

Monsieur Pierre-Arnauld Fueg, membre

Madame Laurence Juillerat, membre

Monsieur Jean-Paul Moll, membre

Monsieur Vincent Morard, représentant de l'Etat

Les membres de la direction

Monsieur Ian Hennin, directeur

Madame Nicole Ventura-Montavon, directrice adjointe, responsable des ressources humaines

Monsieur Nicolas Froté, directeur adjoint, responsable de la coordination et des prestations



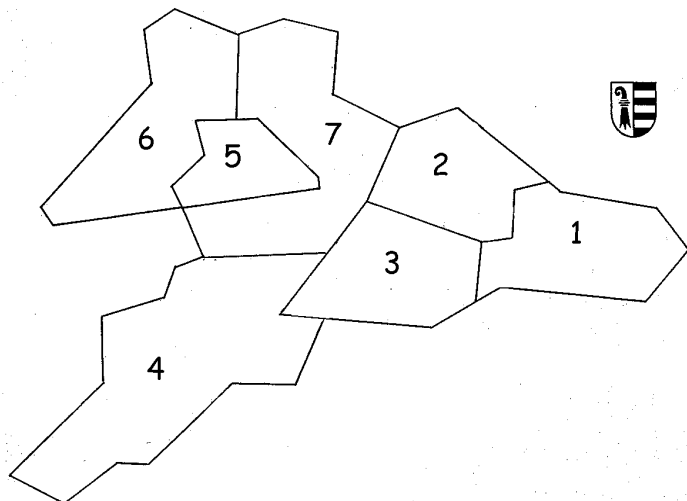
L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE DANS LE JURA

FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE

Direction et administration centrale

Ruelle de l'Etoile 5 - 2800 Delémont

Site internet : www.fasd.ch



1. SERVICE REGIONAL COURRENDLIN-VAL TERBI

Impasse des Pins 1 - 2824 Vicques

Châtillon, Courchapoix, Courrendlin, Courroux, La Scheulte, Mervelier, Val Terbi

2. SERVICE REGIONAL DELEMONT ET ENVIRONS

Rue des Moulins 21 - 2800 Delémont

Bourrignon, Delémont, Develier, Ederswiler, Mettembert, Movelier, Pleigne, Rossemaison, Soyhières

3. SERVICE REGIONAL HAUT DE LA VALLEE

Pré Convert 28 - 2854 Bassecourt

Boécourt, Courtételle, Haute-Sorne, Saulcy

4. SERVICE REGIONAL FRANCHES-MONTAGNES

Rue des Perrières 1 - 2340 Le Noirmont

La Chaux-des-Breuleux, Lajoux, Le Bémont, Le Noirmont, Les Bois, Les Breuleux, Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Muriaux, Saignelégier, Soubey, St-Brais

5. SERVICE REGIONAL AJOIE-CENTRE

Route de Courgenay 38 - 2900 Porrentruy

Courgenay, Fontenais, Porrentruy

6. SERVICE REGIONAL AJOIE-OUEST

Route de Courgenay 38 - 2900 Porrentruy

Basse-Allaine, Boncourt, Bure, Courchavon, Courtedoux, Fahy, Grandfontaine, Haute-Ajoie

7. SERVICE REGIONAL TROIS RIVIERES

Route de Courgenay 38 - 2900 Porrentruy

Alle, Beurnevésin, Bonfol, Clos du Doubs, Coeuve, Cornol, Damphreux, La Baroche, Lugnez, Vendlincourt

UN GRAND MERCI À NOTRE PERSONNEL



ET À NOTRE CLIENTÈLE



